

VAUCLUSE
 COMPAGNIE 92.5830130
 UNITÉ
 84220
 P.V. N° 22 / 1978
 OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CAHIER VAUCLUSE
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 7300933
 31.12.77

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

CODE

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de synthèse
2	- Procès-verbal d'audition de témoin
3	- Procès-verbal d'audition de témoin
4	- Procès-verbal d'audition de témoin
5	- Procès-verbal d'audition de témoin
6	- Planche photographique
7	- Planche " Plan de situation ".
8	- Relevé inscriptions boîte fusée

COMMANDEMENT RÉGIONAL
 DE LA GENDARMERIE NATIONALE
 0001929 3 23 JAN 78
 DESTINATION : DGJM - BER

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	X	1	M. le Procureur de la République à
		1	M. le Préfet de à
		1	M. Le Procureur de la République à
		1	Général, Commandant la 4° R.A. à
	X	2	Ministère des Armées - Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - (Bureau Emploi) - à
	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Compagnie LE	

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR: Le Général
 Commandant la Gendarmerie
 de la 5° Région Militaire
 DATE, SIGNATURE, CACHET à _____

COMPAGNIE

GENDARMERIE NATIONALE

BRIGADE

**PROCES-VERBAL
D'ENQUETE PRELIMINAIRE**

N° 22

du 3 janvier 1978

ANALYSE
Renseignements
Administratifs
Objets volants
non identifiés

L'an mil neuf cent soixante dix-huit , le 14 janvier

Nous , Adjudant O.P.J.

, Gendarme A.P.J.

4 • Expédition

de la brigade de ()

~~Articles~~

~~et 75 du Code de procédure pénale ;~~

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I. — PREAMBULE

Le 3 janvier 1978, nous apprenons par la rumeur publique que Monsieur , agriculteur à (), a vu le 31 décembre 1977 vers 19 heures, dans le ciel, une boule orangée qui descendait en vrillant dans le sens . IL circulait en voiture sur la route nationale sens . C'est au point kilométrique 39 (commune de) qu'il a aperçu ce phénomène.

II - MESURES PRISES - ETAT DES LIEUX - CONSTATATIONS

A) MESURES PRISES :

Contacté, l'intéressé a confirmé ses dires.
Le même jour, par message téléphonique, nous avisons des faits notre Commandant de Compagnie.
Les services météorologiques des Bases Aériennes de et , contactés téléphoniquement nous informent qu'aucun lâcher de ballon-sonde météorologique n'a été effectué dans la journée du 31 décembre 1977.

.../...

B) ETAT DES LIEUX :

a) Localisation des lieux: La boule a été aperçue sur le territoire de la commune de (), quartier " ", alors qu'elle survolait la RN au P.K. 39. (Voir cartes pièces N° 7).

b) Terrain: A l'endroit où Monsieur a aperçu la boule lumineuse, la RN, sens, est bordée au par des collines et au par des champs cultivés.

c) Conditions météorologiques:
Le 31 décembre 1977 à 19 heures;
= Ciel étoilé.
= Vent violent, (mistral du vers).

C) CONSTATATIONS :

Le 3 janvier 1978, nous nous sommes transportés sur les lieux. Après une fouille minutieuse du terrain et des lieux environnants, aucun indice, objet ou trace permettant d'orienter notre enquête n'ont pu être retenus.

III - ENQUETE

- Le 3 janvier 1978, nous procédons à une enquête et recevons les témoignages de (Pièce n°2).

Poursuivant notre enquête sur la circonscription, il a été porté à notre connaissance qu'un habitant de () avait vu, lui aussi, une lueur suspecte dans le ciel au cours de la dite soirée.

- Le 4 janvier 1978, sur convocation, au bureau de notre brigade, à 14 heures entendons Mr (Pièce n° 3).

Le 4 janvier 1978, Monsieur, ne prenant jamais connaissance de la presse, apprend par son voisinage immédiat les faits qui se sont déroulés dans la soirée du 31 décembre 1977. Constatant avec étonnement les diverses réactions et l'ampleur grandissante de cette affaire, il réagit aussitôt en nous informant que ce 31 décembre 1977, entre 19 et 19 heures 30, pour célébrer la fin de l'année, il a tiré un petit feu d'artifices, comprenant 4 petites fusées chinoises et 2 fusées éclairantes. Ces deux dernières lui ont été remises il y a quelques années par un ami, de retour d'un séjour au titre de la coopération.

En effet Monsieur habite à proximité du P.K. 39, lieu où Monsieur a aperçu la boule orange.

Les fusées éclairantes ont été tirées depuis la cour de son domicile, situé au quartier " ", commune de (). (Voir cartes, pièce N° 7).

Cette habitation est implantée sur le versant du " " à environ 300 mètres à vol d'oiseau de la RN qu'elle domine.

- Le 5 janvier 1978, poursuivant notre enquête, à 10 heures 25, entendons à son domicile, Monsieur (Pièce N° 4).

A la suite de la déclaration de Mr, nous nous

sonnes transportés sur les lieux de l'apparition, vue du P.K. 39. Malgré nos recherches, nous ne découvrons ni parachute, ni aucune trace au sol.

Monsieur , demeurant à , ayant aperçu un objet volant non identifié dans la région de () a été entendu par la Brigade des Recherches d' ; (Pièce N° 5).

IV - PIÈCES JOINTES

Pièce n° 2 : Procès-verbal d'audition de témoin

Pièce n° 3 : Procès-verbal d'audition de témoin

Pièce n° 4 : Procès-verbal d'audition de témoin

Pièce n° 5 : Procès-verbal d'audition de témoin

Pièce n° 6 : Planche photographique.

Pièce n° 7 : Planche "Plan de situation".

Pièce n° 8 ; Relevé inscription boîte fusée.

V - CLOTURE DU PROCES VERBAL

Dressé en 6 expéditions.

- La première : à Monsieur le Préfet du département de à ().
- La deuxième : à Monsieur le Procureur de la République à ().
- La troisième : Au Général Commandant la 4° Région Aérienne à ().
- La quatrième et la cinquième : à Monsieur le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau emploi, renseignement, à .
- La sixième : Aux archives.

Fait et clos à

, le 14 janvier 1976.

L'Adjudant ,
Officier de Police Judiciaire.

Le Gendarme ,
Agent de Police Judiciaire.

GROUPEMENT

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

1

COMPAGNIE

UNITÉ

P.V N° 22 / 1978

PERSONNE
ENTENDUE

(témoin)

RÉFÉRENCES

CE JOUR **trois janvier 1978,**
NOUS SOUSSIGNÉ(S), **, gendarme A.P.J.,**

~~REDACTED~~ ~~REDACTED~~, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le **trois janvier 1978, à 18 H 00, au bureau de notre brigade, entendons :**

IDENTITE : _____, né le _____ à _____
fils de _____ et de _____, agriculteur, demeurant à _____,
quartier " _____", nationalité française.

DECLARATION : --" Le 31 décembre 1977, entre 19 heures et 19 heures 10, je me rendais à _____, accompagné de mes deux chiens de chasse, à bord de mon véhicule R 12 break. Je circulais sur la RN _____, sens _____, Me trouvant entre l'ancien élevage de poulets et le quartier " _____", commune de _____, j'ai aperçu légèrement sur ma droite, au-dessus de la colline, une lueur orangée éclairant le sommet de la colline jusqu'à la route. J'ai aussitôt ralenti et moins d'une seconde après, j'ai distingué à environ 200 mètres, une boule de la grosseur d'un ballon de moto-ball, de même couleur que la lueur mais beaucoup plus vive. Elle se déplaçait, initialement, _____, puis vers l'_____ en direction d'_____. Derrière elle, il y avait une traînée blanchâtre de 7 à 8 mètres de long qui n'était pas solidaire de la boule. Elle descendait du ciel vers moi assez lentement à mon idée, dans un mouvement similaire au déplacement d'un serpent (voir croquis-planche "Plan de situation"). J'étais presque arrêté, cette boule s'est trouvée à un moment, face à mon véhicule lorsque soudain tout s'est éclairé autour de moi d'une couleur jaune-orangée sur un rayon d'au moins 50 mètres à 60 mètres. Il faisait tellement clair que je ne voyais plus neophares. En voyant cette lueur autour de moi, j'ai tout de suite pensé qu'il s'agissait d'un avion en feu qui tombait sur moi. J'ai donc changé de vitesse et suis parti le plus vite possible. Dans mon affolement m'attendant à un choc, je n'ai pas regardé derrière moi ce qui se passait. Je n'ai donc pas assisté à la disparition de la boule. Mon observation n'a duré au total que 5 ou 6 secondes. Pendant ce phénomène, le ciel était étoilé et il y avait un vent violent (mistral). Je n'ai ressenti aucune impression thermique. A part mon moteur, aucun bruit n'a été perceptible. L'éclairage de mon véhicule est resté normal. Quant au moteur, il n'a pas eu de raté. L'aspect extérieur de ma voiture est comme avant et je n'ai observé aucune trace de brûlure. Mes chiens ne se sont pas agités et aucun véhicule ne me suivait ni venait en sens inverse, à ce moment-là. "

Le 3 janvier 1978, à 19 heures, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :
(A signé au carnet de déclarations.)

L° A.P.J. :

GROUPEMENT
 ↓
 COMPAGNIE
 UNITÉ
 P.V N° 22 / 1978

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE (témoin)

RÉFÉRENCES

CE JOUR quatre janvier 1978,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), gendarme A.P.J.,

~~REDACTED~~, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,
 Le 4 janvier 1978, à 14 heures, au bureau de notre brigade, entendons :
 IDENTITE : _____, né le _____ à _____, fils de _____
 et de _____, agriculteur, demeurant " _____
 à _____, nationalité française.

DECLARATION : --" Le 31 décembre 1977, entre 18 heures 30 et 19 heures, " je me trouvais à mon domicile et je venais de donner à manger à mes " chiens. Une grande clarté m'a fait tourner la tête.

" J'ai aperçu une lueur orangée, vers 1' _____ en direction de _____,
 " que j'évalue à une distance approximative de quatre kilo-
 " mètres. Cette lueur n'était pas bien haute dans le ciel, elle était
 " juste au-dessus d'un mamelon et j'ai nettement vu les sapins qui y
 " sont plantés. Je ne peux pas vous donner d'ordre de grandeur de cette
 " illumination, mais la clarté était assez importante. Cette lueur a
 " disparu après quelques secondes, derrière le mamelon.

" Comme nous étions le 31 décembre, j'ai tout de suite pensé qu'il " s'agissait d'un feu d'artifices ou fusées tirées par les habitants " de la région.

Je n'ai pas constaté d'agitation parmi mes bêtes. "-----"

Le 4 janvier 1978, à 14 heures 30, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue : L' A.P.J. :
(A signé au carnet de déclarations)

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

1
AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ

P.V N° 22 / 19 78

PERSONNE ENTENDUE

(témoin)

RÉFÉRENCES

CE JOUR 5 janvier 1978,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), gendarme A.P.J.,

~~REDACTED~~ SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Le 5 janvier 1978, à 10 h 35, au bureau de notre brigade, entendons :
IDENTITE : _____, né le _____ à _____ ()
fils de _____ et de _____, artisan, demeurant "
" à _____, nationalité française.

DECLARATION / --" J'habite sur le plateau qui domine les _____ et
" la RN _____, au lieu dit " _____ ". Le 31 décembre 1977, entre 19
" heures et 19 heures 30, pour célébrer la fin de l'année, dans la cour
" de la maison, j'ai tiré un petit feu d'artifices. Il se composait de
" 4 petites fusées chinoises (1 rouge, 1 verte, 2 blanches) qui sont mon-
" tées à environ 15 mètres de hauteur. Ces fusées laissent apparaître au
" départ, une légère traînée de fumée pendant 4 ou 5 secondes et éclatent
" en l'air en produisant une petite lumière de couleur. J'ai ensuite tiré
" 2 fusées éclairantes à un intervalle d'un quart d'heure environ, à 45°
" dans la direction de l'_____. Ces engins montent dans le ciel à une hau-
" teur de 100 à 200 mètres sans laisser de trace. Après une légère déto-
" nation, elles éclairent pendant 10 à 20 secondes une surface de terrain
" de 200 M2 et elles s'éteignent. Ce soir-là, il faisait du mistral et
" les fusées ont légèrement dévié vers l'_____. Ma demeure est située sur
" une colline surplombant d'environ 150 à 200 mètres la RN _____ et à 300
" mètres au _____ de celle-ci. Il est fort possible que les lucurs aient
" été aperçues depuis la RN _____ et, ayant été mis au courant par un voi-
" de l'apparition d'OVNI dans le secteur, j'ai fait un rapprochement avec
" mon feu d'artifices et me suis mis à votre disposition pour tous rensei-
" gnements utiles concernant ce phénomène. Je précise que les fusées ti-
" rées avaient une forme ronde, ressemblant à une boule. La matière en fu-
" sion était uniforme. La couleur de la fusée était blanche de l'endroit
" où je la voyais. Il se peut qu'au moment de l'allumage une flamme oran-
" gée soit visible par des personnes placées sous un autre angle. Je n'ai
" pas remarqué que la partie éclairante descendait en vrille, mais en rai-
" son du fort mistral qui soufflait, il se peut que l'engin ait été bal-
" loté en tous sens. Une fois éteinte, plus rien n'a été visible. ""-----

Le 5 janvier 1978, à 10 H 40, lecture faite par moi de la déclaration
ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y
retrancher.

La personne entendue :
(A signé au carnet
de déclarations.)

L' A.P.J. :

O.M.

GRUPEMENT
 DE
 COMPAGNIE
 D'
 UNITE
 BRIGADE DE RECHERCHES
 P.V N° / 1978

PROCÈS-VERBAL
 D'AUDITION

ENQUETE PRELIMINAIRE.

AFFAIRE
 CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE

(témoin)

REFERENCES

CE JOUR quatre janvier mil neuf cent soixante dix-huit,
 NOUS SOUSSIGNÉ(S), , Gendarme, Agent de Police Judiciaire,

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

nous trouvant à (), entendons : -----

Je me nomme , Je suis né le à
 " Je suis le fils de et de . J'exerce la
 " profession de commerçant. Je demeure au numéro de la place
 " à . Je suis de nationalité française. -----

Le samedi 31 décembre 1977 aux environs de 17 heures - 17 heures
 " 30, je circulais sur la route nationale , à l'entrée du pont de
 " à - . J'étais seul à bord de mon
 " véhicule. Mon épouse qui me suivait à bord d'un autre véhicule n'a
 " rien remarqué sur les faits qui vont suivre. Il faisait jour. J'ai
 " aperçu dans le ciel, à l'est de ma position, à 1500 ou 1800 mètres
 " du sol (l'intéressé possède le brevet de pilote civil), un engin
 " volant. Celui-ci, par rapport à moi, sur un plan horizontal et
 " linéaire se trouvait à 2 ou 3 kilomètres. Mon attention a été attiré
 " particulièrement par l'immobilité de l'objet. J'ai pris, en condui-
 " sant des points de repères (nuages - auberge de)
 " qui ont confirmés mes impressions. -----
 " Malgré la distance, je pense que l'objet volant était de forme
 " rectangulaire et de couleur claire (le rectangle avait sa longueur
 " horizontale) " J'entends par couleur claire, sans couleur vive appa-
 " rente " Je ne peux pas vous préciser de détails de surface de l'engin

" La vision a duré plus de deux minutes. Dans le ciel, l'engin est res-
 " té tout le temps au même endroit. J'ai dès le début de la vision
 " ralenti mais je ne me suis pas arrêté. C'est en roulant que je l'ai
 " perdu de vue. Il n'est pas parti lui même. -----
 " Comme le terrain d'aviation de n'est pas loin, j'ai
 " songé tout d'abord à un avion, puis à un ballon et enfin à un immen-
 " se cerf-volant " J' ai fait ces suppositions pour m'expliquer cette
 " chose qui ne me paraissait pas normale. -----
 " La matière de l'engin ne m'est pas apparue " -----

-----Le 4 janvier 1978 à 19 heures. -----

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste
 " n'ayant rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

La personne entendue. L'A.P.J.

(A signé au carnet de déclarations.)

P.V. N° 22 du 3 Janvier 1978 - Apparition O.V.N.I.

Relevé des inscriptions figurant sur le tube contenant la fusée lancée par Mr.

SIGNAL ILLUMINATION

GROUND WHITE STAR PARACHUTE M127 A1

WARNING : DO NOT FIRE THIS SIGNAL IF CORK SEALING DISC IN END OF BARREL IS LOOSE

TO FIRE THIS SIGNAL

1. - HOLD THE SIGNAL IN THE LEFT HAND, RED KNURLED BAND UP, WITH THE THUMB AND FOREFINGER IN ALIGNMENT WITH THE RED BAND.
- 2.- WITHDRAW THE ALUMINUM FIRING CAP FROM THE LOWER END OF THE SIGNAL
- 3.- POINT THE EJECTION END OF THE SIGNAL AWAY FROM YOUR BODY AND SLOWLY PUSH THE FIRING CAP ONTO THE SIGNAL UNTIL THE OPEN END OF CAP IS IN ALIGNMENT WITH THE RED BAND.
4. - GRASP THE CENTER OF THE SIGNAL FIRMLY WITH THE LEFT HAND, WITH FIRING CAP AT THE BOTTOM HOLD AT ARMS LENGTH AND CANT SIGNAL, IF REQUIRED TO PRODUCE DESIRED TRAJECTORY.
5. - STRIKE THE BOTTOM OF THE CAP A SHARP BLOW WITH THE PALM OF THE RIGHT HAND, KEEPING LEFT ARM RIGID.

LOT BNG-1-7

LOADED 11.70

CLICHE N° 1

Fusée signal illuminatio
fermée.



CLICHE N° 2

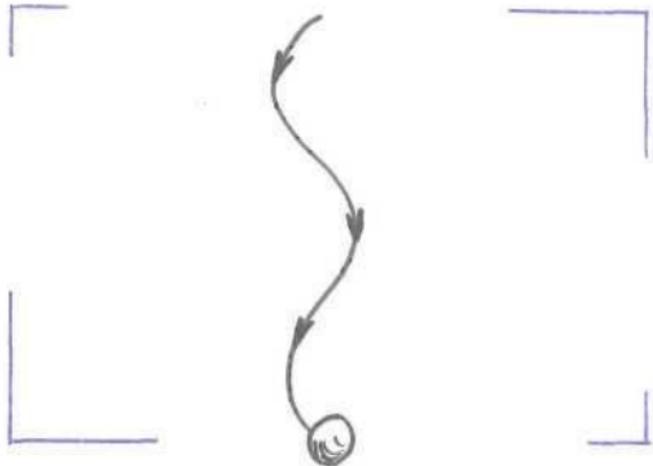
Fusée ouverte avec
parachute H127A1

Parachute récupéré après
lancement fusée.



Carte au 1/200,000 Michelin.

CLICHE N°



CLICHE N°

Déplacement de l'objet
vu dans le ciel par Mr.

Carte au 1/50,000 -

